

Alors que le Maroc et la Tunisie produisent 15 000 tonnes par an

L'aquaculture nationale vise de 3 à 4 000 tonnes pour 2020

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4282 - Dimanche 24 septembre 2017 - Prix : 10 DA

Elections locales/Listes des candidatures

Expiration aujourd'hui à minuit des délais de dépôt

Page 3

En vue du Comité intergouvernemental de haut niveau

Entretien téléphonique entre Ouyahia et Edouard Philippe

Page 3

Le va-tout kurde

Par Mohamed Habili

Aujourd'hui, force est de le constater : sans les Kurdes des Forces démocratiques syriennes, qui roulent à la fois pour elles-mêmes et pour la coalition internationale dirigée par les Etats-Unis, et sans les Kurdes irakiens, dont tout indique qu'ils tiendront demain leur référendum pour l'indépendance, les deux conflits sanglants en Irak et en Syrie seraient en train de s'achever. Ne restent, comme on dit, dans le lit de l'oued que ses cailloux. Les cailloux des grands fleuves de cette partie du monde, ce sont les Kurdes, qui ont attendu que les autres protagonistes des deux guerres soient laminés pour se redresser de toute leur hauteur, et pour poser leurs conditions, tout à la fois à l'adresse de Damas et de Baghdad. Ce n'est plus Daech, dont les jours sont désormais comptés, ni les groupes armés soutenus par l'Arabie saoudite et le Qatar, qui n'ont plus de présence militaire, qui soient encore en mesure de s'inscrire en faux contre la réaffirmation de soi des deux régimes irakien et syrien, mais les Kurdes, dont l'engagement contre le terrorisme n'est pas contestable. Les alliés de Damas et de Baghdad contre Daech entendent désormais agir pour leur propre compte, dans l'intérêt exclusif de leur projet national, si longtemps caressé, et pour la réalisation duquel s'offre une opportunité peut-être unique. D'une certaine façon, ils n'ont guère le choix, ils doivent tenter cette fois-ci leur chance, car rien ne dit qu'il s'en présentera une autre à l'avenir, proche ou lointain. Suite en page 3

Un taux d'inflation annuel de près de 6%

Les prix des biens alimentaires en notable hausse



L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel a été de 5,9% jusqu'à août 2017, selon l'Office national des statistiques (ONS). Au cours du mois de cette période, les Bourses algériennes ont souffert des prix élevés de différents produits de consommation. Ce qui fragilise de plus en plus le pouvoir d'achat des Algériens. Lire page 2

Priorité et urgence de gestion dans la wilaya d'Oran

7 000 tonnes par an de déchets de soins

Page 4

23^e anniversaire de l'assassinat du chanteur raï

Une pléiade d'artistes rendra hommage à Cheb Hasni

Page 13

Un taux d'inflation annuel de près de 6%

Les prix des biens alimentaires en notable hausse

■ L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel a été de 5,9% jusqu'à août 2017, selon l'Office national des statistiques (ONS). Au cours du mois de cette période, les Bourses algériennes ont souffert des prix élevés de différents produits de consommation. Ce qui fragilise de plus en plus le pouvoir d'achat des Algériens.

Par Louiza Ait Ramdane

L'économie algérienne fait face à nouveau au défi de la maîtrise de l'inflation, fléau qui fragilise le pouvoir d'achat des Algériens. On enregistre une envolée spectaculaire des prix des produits de large consommation – dont les légumes et fruits. Selon l'Office national des statistiques (ONS), le rythme d'inflation annuel a été de 5,9% jusqu'à août 2017. L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel en août 2017 est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte des douze mois allant de septembre 2016 à août 2017 par rapport à la période allant de septembre 2015 à août 2016. Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'indice des prix du mois d'août 2017 par rapport à juillet 2017, elle a augmenté de 1,8%.

En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont affiché une hausse de 3,6%. L'organe des statistiques en Algérie indique que la hausse des prix s'explique par une augmentation des prix des produits agricoles frais. Les consommateurs souffrent des répercussions des prix élevés pratiqués sur différents produits de consommation tels que les produits alimentaires, agricoles



PVD. R.

et industriels.

Ainsi, à l'exception de la viande blanche qui a connu une baisse de 5,2% et les poissons dont le prix a chuté de 2,3%, les prix des produits agricoles frais ont bondi de 7,5% en raison, essentiellement, de la hausse des prix de certains d'entre eux. L'Office des statistiques cite les fruits qui ont connu une hausse de 21,6% et les légumes de

25,2%. Quant aux produits alimentaires industriels (agroalimentaires), ils ont aussi connu un relèvement des prix modérés de 0,1%. L'inflation n'épargne aucun secteur, puisque même les prix à la consommation des services ont suivi cette tendance haussière. Ainsi, les prix des produits manufacturés et ceux des services ont enregistré également

une hausse de 0,3%. Par ailleurs, et par groupe de biens et services, une hausse a été connue dans les prix des meubles et articles d'ameublement de 1,2% et de la santé-hygiène corporelle de 0,9%, tandis que le reste s'est caractérisé soit par des variations modérées soit par des stagnations, précise l'ONS. Pour rappel, la loi de finances 2017 pré-

voit une inflation de 4%. Les ménages les plus modestes ont vu leur pouvoir d'achat diminuer au fil des années. Certains aliments comme les viandes rouges sont devenus inaccessibles à de nombreux Algériens. Avec une hausse des prix de différents produits de consommation, les bourses algériennes sont laminées.

L. A. R.

Alors que le Maroc et la Tunisie produisent 15 000 tonnes par an

L'aquaculture nationale vise de 3 à 4 000 tonnes pour 2020

Les efforts consentis ces dernières années en matière d'investissement en aquaculture commencent à donner des résultats. Près de 3 000 à 4 000 tonnes par an de production sont attendues d'ici à l'horizon 2020, a affirmé le premier responsable de la pêche à Chlef, wilaya pionnière dans le domaine. Néanmoins, en comparaison avec nos voisins marocains et tunisiens, les objectifs escomptés sont loin d'être suffisants, puisque la production moyenne de ces derniers atteint 15 000 tonnes par an.

Chlef, Oran, Mostaganem, Alger, Béjaïa...etc., pour ne citer que celles-ci, autant de grandes villes côtières au potentiel considérable pour développer le secteur de la pêche et l'aquaculture du pays. Un secteur qui n'a cessé d'être promu et encouragé par le gouvernement afin de booster l'activité et accroître la production nationale. Des projets d'investissement ont été mis à disposition de milliers de jeunes désireux travailler les produits de



la mer. Avec six fermes en aquaculture marine concrétisées à ce jour sur son littoral, la wilaya de Chlef occupe actuellement le leadership national dans le domaine. D'ailleurs, la semaine écoulée la région a entamé sa première opération de pêche de daurade royale, au niveau du site marin d'Oued Goussine. Une production dont l'ensemencement a eu lieu en juillet 2016.

D'autres projets du même type fleurissent un peu partout dans les villes côtières d'Algérie. C'est dire que la volonté de l'Etat de mettre des dispositifs d'aide et mécanisme d'exploitation ne manque pas dans ce sens.

Pour preuve, même dans les régions du Sud l'aquaculture est vue d'incubation surveillée est

encouragée. Dans la wilaya d'Adrar, à titre d'exemple, des projets concrets de même nature ont été lancés récemment en vue de dynamiser l'activité dans le secteur. Lequel, selon plusieurs responsables et professionnels du métier, peut vraiment contribuer à la relance de l'économie nationale. Ainsi, près de 3 000 à 4 000 tonnes par an de produc-

tion sont attendues d'ici à l'horizon 2020, a affirmé le premier responsable de la pêche à Chlef, wilaya pionnière dans le domaine. Néanmoins, en comparaison avec nos voisins marocains et tunisiens, les objectifs escomptés sont loin d'être suffisants, car leur production moyenne dans le secteur atteint 15 000 tonnes par an. C'est dire que malgré les moyens mis sur le terrain pour moderniser l'activité aquacole, la production nationale est loin d'assurer une dynamique au point d'aller vers l'exploration à l'image des pays dotés d'un large littoral tel que le nôtre. En plus de la production, il est important de rappeler que les produits de la mer, quelle que soit leur variété, restent hors de portée du simple citoyen. Ils sont toujours cédés à des prix très élevés. Ce qui implique, à l'avenir, une réelle stratégie de commercialisation des produits issus de l'aquaculture et ce, en plus d'augmenter la production.

Yacine Djadel

En vue du Comité intergouvernemental de haut niveau

Entretien téléphonique entre Ouyahia et Edouard Philippe

■ Même si pour l'heure aucune date précise n'annonce la tenue de la 4^e session du Comité intergouvernemental de Haut niveau (CIHN), rencontre entre l'Algérie et la France pour la charge de la coopération entre les deux pays, les préparatifs de cet événement multidimensionnel semblent d'ores et déjà engagés, à en déduire du communiqué des Services du Premier ministre, relatant «une communication téléphonique» ayant eu lieu avant-hier entre Ahmed Ouyahia et son homologue français, Edouard Philippe.

Par Lynda Naili

Un communiqué des Services du Premier ministre, relayé avant-hier soir par l'Agence presse service (APS), a en effet indiqué que le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu avant-hier une communication téléphonique de son homologue français, Edouard Philippe. Poursuivant que l'entretien a notamment permis aux deux responsables de «se féliciter du renforcement continu des relations d'amitié et de coopération entre l'Algérie et la France, sous la Haute direction des présidents Abdelaziz Bouteflika et Emmanuel Macron», ajoutant au passage que les deux Premiers ministres ont également abordé «les préparatifs en cours devant aboutir, en décembre prochain à la réunion à Paris, sous leur coprésidence, de la 4^e session du Comité intergouvernemental de Haut niveau en charge de la coopération entre les deux pays».

A ce titre, s'inscrivant dans le cadre de l'application de la Déclaration d'Alger sur l'amitié et la coopération entre l'Algérie et la France, signée le 20 décembre 2012, à l'issue de la visite d'Etat en Algérie de François Hollande, ancien président français, cette quatrième session du Comité intergouvernemental de Haut niveau (CIHN) devrait avoir lieu, selon les conclusions de la 3^e session tenue à Alger le 10 avril 2016, avant la fin de l'année en cours en France.

Ceci étant, bien que l'ordre du jour, au même titre d'ailleurs que la date exacte de cette 4^e session du CIHN n'ont pas encore été communiqués, au vu des trois précédentes, de nombreuses questions et dossiers en



PH/D.R.

suspens devront être portés à cette rencontre à laquelle prendront part plusieurs membres des gouvernements algérien et français. De ce fait, outre de dresser un bilan des progrès réalisés dans la feuille de route bilatérale retenue lors de la session du CIHN du 10 avril 2016, il s'agira pour les deux parties de dégager en conséquence, de nouvelles perspectives de coopération dans différents domaines. Des perspectives à même de hisser la relation bilatérale à un partenariat d'exception auquel aspirent les deux parties, d'autant plus que la France veut récupérer sa place de premier client de l'Algérie. Une place que la Chine a fortement occupé ces dernières années. A ce propos, en termes de commerce extérieur algérien, précédée par l'Italie avec 3,12 mds usd soit 17,22% des exportations globales algériennes, la France vient en seconde position avec

2,22 mds usd (12,25%) sur les cinq premiers clients de l'Algérie, selon les données du Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (CNIS) datant de juillet dernier. La France constitue également, selon la même source après la Chine, le second fournisseur de l'Algérie. En effet, maintenant encore une fois la tête de liste des fournisseurs principaux du pays, la Chine, 4,59 milliards de dollars US pèse près de 20% des importations globales algériennes, s'en suivra de loin la France avec 1,95 mds usd, soit 8,51% des importations globales du pays. Toutefois, si ces chiffres montrent un certain déclin des échanges commerciaux algéro-français tels qu'ils étaient par le passé, ils enregistrent tout de même une hausse sensible comparativement à la même période de 2016. Laquelle hausse est portée à plus de 33,05%, précise le Cnis.

Ainsi, dans la continuité de son prédécesseur, Emmanuel Macron, élu en mai dernier à la présidence de la République française, se doit de poursuivre la mise en œuvre de la feuille de route dégagée par la Déclaration d'Alger, notamment dans son volet économique qui prévoit le renforcement de la coopération en la matière. Toutefois, dans sa volonté de regagner sa place de premier partenaire économique étranger en Algérie, force est de constater qu'à l'image de la visite d'Etat d'Emmanuel Macron annoncée et qui ne s'est pas encore concrétisée et celles ministérielles qui se sont rarifiées cette année contrairement aux années précédentes où Alger constituait un véritable ballet diplomatique, les investissements français en Algérie ont eux aussi régressé. Les flux d'IDE (investissements directs étrangers) captés par l'Algérie se sont en effet chiffrés à 1,5 milliard de dollars en 2016, contre 584 millions de dollars en 2015. Une régression telle qu'elle suscite «l'inquiétude» en haut lieu du côté algérien. Ce qu'avait fait remarquer en avril dernier, Abdelmalek Sellal, alors Premier ministre, à son homologue français, Bernard Cazeneuve lors d'une visite à Alger. «Je dois relever l'inquiétante tendance baissière du niveau des investissements français en Algérie durant consécutivement les trois dernières années, s'inscrivant ainsi en contradiction par rapport à notre ambition commune de partenariat stratégique, singulièrement dans le secteur industriel», avait-il déclaré à l'occasion, non sans souligner que bien que «appréciable et remarquable par certains résultats atteints», «le chemin parcouru par nos deux pays dans le domaine de la consolidation de leurs relations bilatérales est sans doute encore insuffisant». En effet, hors mis la mise en service fin 2014 de l'usine d'assemblage Renault à Oran, et la signature d'un accord pour un projet de co-entreprise de Schneider Electric et une collaboration avec Alstom dans les bus électriques, aucun projet d'envergure ne s'en est suivi. De nombreux grands projets de coopération industrielle sont en suspens à l'instar de celui d'une usine d'assemblage automobile du groupe PSA Peugeot Citroën, devant être conclu cette année, restent encore à l'état empirique en dépit des mesures attractives qu'offre le marché algérien ainsi que l'amélioration des politiques d'investissement.

LA QUESTION DU JOUR

Le va-tout kurde

Suite de la page une

La porte est certes étroite, du moins est-elle entrouverte, sans doute pour un court moment, et par où il semble qu'il est possible de passer. Le problème des Kurdes, c'est qu'ils forment des minorités, qui plus est étroitement surveillées, dans les quatre Etats de la région dont ils sont ressortissants. Des Etats susceptibles de diverger sur bien des sujets, mais qui s'entendent très bien pour leur refuser le droit à la séparation. De là l'obligation pour eux de trouver de puissants alliés étrangers sur lesquels s'appuyer le moment venu. Pour l'heure il s'en présente deux, l'un qui pour être tout à fait étranger à la région, n'y exerce pas moins une grande influence, les Etats-Unis, la première puissance au monde ; et l'autre, lui par contre un Etat de la région, Israël, est d'autant plus pour la naissance d'un nouvel Etat kurde, qu'il n'est pas lui-même reconnu dans son environnement. Israël est par tradition en faveur de tout ce qui lui semble de nature à accentuer l'affaiblissement du monde arabe. Cela n'empêche pas que dans le même temps il se sente proche des Kurdes. Si demain un Etat kurde voit malgré tout le jour, on peut être sûr qu'il aura les meilleures relations avec Israël. Toutefois, ce n'est pas sur Israël que les Kurdes peuvent compter pour faire avancer aujourd'hui leurs projets nationaux, mais sur le soutien des Etats-Unis. Sans l'appui de ces derniers, ils ne seraient pas en ce moment lancés à l'assaut du ciel. Ils doivent tout aux Etats-Unis, en tout cas en Irak et en Syrie. Sans eux, le chemin parcouru ces dernières années grâce à eux ne déboucherait pas sur le triomphe, mais sur le désastre. Or, si jusqu'à récemment les Américains leur ont apporté sans compter aide et assistance, formellement dans la lutte contre Daech, ils donnent maintenant l'impression d'hésiter sur la conduite à tenir à leur égard. Ils ne vont pas certes jusqu'à condamner le projet d'indépendance, mais ils se gardent néanmoins de paraître l'avoir seulement favorisé.

M. H.

Elections locales/Listes des candidatures

Expiration aujourd'hui à minuit des délais de dépôt

LA PÉRIODE réservée au dépôt des listes des candidatures au niveau des wilayas dans le cadre des élections des membres des Assemblées populaires communales et de wilayas du 23 novembre expire le dimanche 24 septembre 2017 à minuit, selon les dispositions réglementaires en vigueur. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire avait rappelé jeudi dans un communiqué les partis politiques et ceux qui comptent se présenter en listes indépendantes que «la période réservée au dépôt des listes de candidatures au niveau des wilayas s'achève le dimanche 24 septembre 2017 à minuit». «Dans le cadre des élections des membres des Assemblées populaires communales et de wilayas du jeudi 23 novembre 2017 et en application des dispositions de l'article 74 de la loi organique n° 16-10 du 25 août 2016 relative au régime électoral qui prévoit que le délai réservé au dépôt des listes de candidatures s'achève soixante (60) jours francs avant la date du scrutin», a expliqué la même source. Le ministère de l'Intérieur avait rappelé auparavant, à l'adresse des formations politiques désirant constituer des alliances, les dispositions contenues dans la loi organique relative au régime électoral. Dans ce contexte, le ministère a précisé qu'en cas d'alliance entre deux partis politiques et plus, celle-ci «doit être constituée par les premiers responsables des partis politiques qui la composent et doit revêtir un caractère national». Néanmoins, les partis politiques composant l'alliance nationale «peuvent présenter des listes de candidatures à titre individuel, et cela uniquement au niveau des circonscriptions électorales dépendant de la même wilaya (soit communales ou de wilaya) où l'alliance nationale ne s'est pas présentée».

L. M.

L. N.

Priorité et urgence de gestion dans la wilaya d'Oran

7 000 tonnes par an de déchets de soins

■ *Hormis l'hôpital 1^{er}-Novembre d'Oran, aucun autre établissement de santé de la wilaya ne dispose de moyens pour traiter ses déchets de soins.*

Par Lamia T.

Les déchets de soins, estimés à 7 000 tonnes par an dans la wilaya d'Oran, représentent une priorité à prendre en charge dans le cadre du plan d'urgence pour la gestion des déchets spéciaux (DS) et déchets spéciaux dangereux (DSD), a indiqué, hier, à

4^e Salon de la production nationale à Oran
Plus de 120 exposants au rendez-vous

PLUS de 120 exposants prendront part à la 4^e édition du Salon de la production nationale, prévu du 28 septembre au 6 octobre prochains au Palais des expositions de M'dina J'dida à Oran, a-t-on appris hier des organisateurs. Cette manifestation économique se veut un carrefour d'échanges d'expériences et un espace dédié à la promotion de la production nationale, précise-t-on de même source, soulignant que la précédente édition a vu la participation de 132 exposants nationaux. Selon les organisateurs, l'évènement intervient dans le sillage des mesures prises par le gouvernement visant à donner une nouvelle impulsion à l'appareil de production nationale, considéré comme principal levier de diversification de l'économie du pays. Ce salon permet, entre autres, la mise en relations des hommes d'affaires algériens à travers des échanges d'expériences et de coopération, le tout dans le but de booster le produit national. Plusieurs créneaux ont été retenus, notamment l'agroalimentaire, l'ameublement, l'électronique, l'électroménager, des produits du bâtiment, la literie, le textile, les chaussures et accessoires. Des produits de l'artisanat, allant de la pâtisserie à la maroquinerie seront également présentés à cette manifestation par les producteurs. Les principaux objectifs de cette initiative consistent à promouvoir et à protéger le produit national, ainsi que la sauvegarde et la création d'emplois et, par conséquent, la fin de la dépendance presque exclusive de l'économie nationale des hydrocarbures. (APS)

l'APS, la directrice locale de l'environnement. Hormis l'EHU 1^{er}-Novembre d'Oran, aucun autre établissement de santé ne dispose de moyens pour traiter ses déchets de soins, a indiqué M^{me} Samira Mazouz, ajoutant que cette situation fait que ces déchets considérés comme DSD soient stockés faute de moyens pour les traiter par incinération. Alors que le Plan de gestion des DS et DSD de la wilaya d'Oran, adopté en mai 2017, avait établi un diagnostic sur les types de déchets spéciaux et spéciaux dangereux et les quantités stockées et générées annuellement, le plan d'urgence a été élaboré récemment pour définir quels types de déchets à prendre en charge en priorité. A Oran, il s'avère que ce sont les déchets de soins qui constituent la première urgence à prendre en charge, a souligné la même responsable, précisant que la prochaine étape serait l'acquisition d'incinérateurs pour les déchets des différents établissements hospitaliers. Le plan de gestion des DS et DSD relève que la



wilaya d'Oran génère annuellement plus de 100 000 tonnes de déchets spéciaux et autant de déchets spéciaux dangereux, dont 7 000 tonnes de déchets de soins, rappelle-t-on. L. T./APS

Algérie / ONU

Messahel s'entretient avec Antonio Guterres

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, s'est entretenu, vendredi à New York, en marge des travaux de la 72^e session de l'Assemblée générale de l'ONU, avec le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. L'entretien a porté, essentiellement, sur la coopération entre l'Algérie et les Nations unies ainsi que sur d'autres questions importantes à l'Agenda de l'ONU, notamment la situation au Sahara occidental, au Mali et en Libye. S'agissant de la question du

Sahara occidental, le ministre Messahel a rappelé que cette question relève du processus de décolonisation dont les Nations unies assument la responsabilité en vertu de la Résolution 1514. Il a également indiqué que la question du Sahara occidental ne peut trouver une solution durable en dehors de l'exercice par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination. Pour ce qui est de la situation au Mali, Messahel a indiqué à son interlocuteur que l'Algérie poursuivra ses efforts

en vue d'amener les frères maliens à emprunter la voie du dialogue pour surmonter leurs divergences et s'engager dans la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali. Il a, dans le même temps, appelé à une plus grande implication des Nations unies pour hâter une sortie de crise définitive au Mali. Pour sa part, M. Antonio Guterres a exprimé sa satisfaction quant à la coopération exemplaire entre l'Algérie et l'ONU ainsi que pour ce qui est du rôle actif et constructif de

l'Algérie en faveur de la paix et de la sécurité régionales et internationales. Il a ajouté, qu'en sa capacité de Secrétaire général de l'ONU, il considère l'Algérie parmi les pays constituant des partenaires importants dans la construction et la consolidation de la paix à travers le monde. Il a, enfin, renouvelé l'engagement de l'ONU à tout entreprendre à l'effet de hâter le processus de règlement au Sahara occidental, au Mali et en Libye sur la base de la légalité internationale.

Anis F.

Constantine

61^e anniversaire de la mort du chahid Zighoud Youcef

La commune de Zighoud-Youcef, dans la wilaya de Constantine, a commémoré hier le 61^e anniversaire de la mort du martyr Zighoud Youcef, tombé au champ d'honneur le 23 septembre 1956. Les autorités locales de la wilaya de Constantine, accompagnées de moudjahidine, d'enfants de chohhada, d'élus locaux et de nombreux citoyens, se sont rendus au Carré des martyrs du chef-lieu de la daïra qui porte le nom de l'ancien chef de la Wilaya II historique, où ils se sont

recueillis devant la stèle commémorative, érigée à sa mémoire, ont lu la Fatih du saint Coran et déposé une gerbe de fleurs sur la tombe de ce héros de la Révolution. Zighoud Youcef est né le 18 février 1921 à Condé Smendou, une commune de la wilaya de Constantine, qui porte actuellement son nom. Il débuta son militantisme au sein du PPA (Parti du peuple algérien) à l'âge de 17 ans et milita au MTLD (Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques), puis

devint membre actif de l'OS (Organisation spéciale), avant son arrestation et son incarcération en 1950 et puis sa spectaculaire évasion en avril 1954 de la prison d'Annaba. Etant membre des 22 historiques, il participa aux préparatifs du déclenchement de la guerre de Libération. Il fut adjoint du chahid Didouche Mourad avant de lui succéder le 18 janvier 1955 après sa mort. Zighoud Youcef fut l'architecte des offensives du Nord Constantinois le 20 août 1955 qui constituaient un

tournant décisif dans le combat du peuple algérien contre l'opresseur. A son retour du congrès de la Soummam, tenu le 20 août 1956, et alors que Zighoud se déplaçait pour la réorganisation des troupes et l'explication des décisions du congrès, il fut pris dans une embuscade au lieu-dit El-Hamri, sur les hauteurs de Sidi Mezghiche, dans la wilaya de Skikda, où il tomba au champ d'honneur un certain 23 septembre 1956 à l'âge de 35 ans.

Fatah B.

La Protection civile mène une campagne

Sensibilisation contre les accidents ferroviaires

Les services de la Protection civile de Tlemcen ont lancé, cette semaine, une campagne de sensibilisation contre les accidents ferroviaires au niveau de passages à niveau gardés ou non gardés, a-t-on appris, hier, de la cellule de communication de ce corps constitué. Cette action a été initiée après les trois accidents ferroviaires mortels enre-

gistrés depuis le début de l'année en cours, notamment le dernier en date ayant entraîné, au mois de juin, le décès d'un candidat à l'examen de 6^e année, au niveau du passage à niveau non gardé de Kiffane, a-t-on indiqué. Outre des conseils aux piétons et conducteurs traversant ces passages à niveau, la Protection civile de Tlemcen a animé une émis-

sion à la radio locale pour sensibiliser les parents d'élèves sur les dangers qui guettent leurs progénitures. Cette émission a réuni, également, les partenaires de la direction des transports, des chemins de fer et des services de sécurité. A cette occasion, les services de la Protection civile ont présenté leur bilan du mois d'août 2017 concernant les acci-

dents de la circulation routière et des feux de forêt. Les pompiers ont enregistré, durant cette période, pas moins de 211 accidents de la circulation qui ont fait 7 morts et 241 blessés. S'agissant des feux, les 64 incendies enregistrés, ont provoqué notamment la destruction de 18,5 hectares de pin d'Alep, 31,5 ha de maquis et 31 ha de broussailles. (APS)

Reconduction de l'accord Opep - non Opep

Les discussions reportées à novembre

■ «Les choses vont bien puisque les quotas étaient respectés par les pays participants avec un taux 116%. On n'a pas donc discuté de l'extension de l'accord au-delà de mars 2018. On a laissé cette question à la réunion de novembre prochain», a déclaré M. Guitouni

Par Salem K.

Les discussions concernant la reconduction, au-delà de mars 2018, de l'accord de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires portant sur la réduction de la production pétrolière, a été reportée à novembre prochain, a indiqué vendredi à Vienne le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni. «Les choses vont bien puisque les quotas étaient respectés par les pays participants avec un taux 116%. On n'a pas donc discuté de l'extension de l'accord au-delà de mars 2018. On a laissé cette question à la réunion de novembre prochain», a déclaré M. Guitouni à l'issue de la 5e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord des pays de l'Opep et non Opep (JMMC). Selon le ministre, les propositions à retenir seront exa-



Mustapha Guitouni, ministre de l'Energie

minées novembre prochain suivant l'évolution du marché pétrolier. «Tout dépend de les fluctuations du marché, on peut pas anticiper maintenant, mais en novembre des décisions seront prises», a-t-il souligné. M. Guitouni a réitéré l'engagement

de l'Algérie à respecter le quota fixé dans le cadre de l'accord, mais aussi à «rapprocher les avis des pays producteurs quand il y a des divergences pour trouver des solutions». La prochaine réunion du JMMC se tiendra à Vienne le 29 novembre, la veille

de la 173^e réunion ordinaire des ministres de l'Opep. Ce comité, a exprimé, lors de la 5^e réunion tenue vendredi dans la capitale autrichienne, sa «satisfaction» quant au taux record de conformité atteignant 116%. Pour rappel, le JMMC a été créé à la suite

de la 171^{ème} Conférence ministérielle de l'Opep de novembre 2016 et de la déclaration de coopération faite lors de la réunion ministérielle conjointe Opep/non-Opep tenue en décembre 2016. Lors de la réunion de décembre, onze producteurs de pétrole non-Opep ont coopéré avec les 13 pays membres de l'Opep en vue de rééquilibrer le marché mondial du pétrole en baissant la production de 1,8 million de barils par jour. Le JMMC est chargé de veiller à ce que ces objectifs soient réalisés grâce à la mise en œuvre des ajustements volontaires de la production de pétrole des pays Opep et non Opep. S. K./APS

Champs pétroliers Le Ghana «n'a pas violé» les droits ivoiriens

LE TRIBUNAL international du droit de la mer (TIDM) a estimé samedi que le Ghana n'avait pas violé les droits d'exploitation pétrolière de la Côte d'Ivoire, et ce, en rapport au différend concernant la frontière maritime entre ces pays. Dans son arrêt, la cour basée à Hambourg, en Allemagne, considère que «le Ghana n'a pas violé les droits souverains de la Côte d'Ivoire», comme l'affirmait Yamoussoukro qui considérait avoir un droit exclusif d'exploitation d'hydrocarbures dans une zone offshore disputée. Le TIDM a par ailleurs calculé le tracé de leur frontière maritime en utilisant le principe de l'équidistance défendu par le Ghana. Cette carte s'impose désormais aux deux parties. Le Ghana et la Côte d'Ivoire, respectivement deuxième et troisième économies d'Afrique de l'ouest, s'opposaient sur le tracé de leur frontière maritime, qui traverse un gisement de pétrole offshore que les deux voisins souhaitent exploiter. Dès 2010, le Ghana s'est lancé dans la production de pétrole à grande échelle et a commencé à exploiter des ressources pétrolières à partir de gisements offshore, considérés comme les plus importants découverts en Afrique de l'ouest depuis 10 ans, à la limite avec la Côte d'Ivoire. De son côté, la Côte d'Ivoire, qui produit quelque 45 000 barils par jour et ambitionne d'atteindre le cap de 200 000 d'ici à 2020, encourage les compagnies pétrolières à prospecter dans ses eaux dans l'espoir qu'elles y découvrent des réserves aussi riches que celles trouvées au large du Ghana. Le français Total, le russe Loukol ou encore le britannique Tullow Oil sont notamment actifs dans la zone. L. M.

Algérie/Chine

Signature à Pékin de deux accords de coopération agricole

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi et son homologue chinois, Han Changfu, ont procédé à Pékin à la signature de deux accords de coopération dans les domaines de la protection des végétaux et de la santé animale, a indiqué vendredi un communiqué du ministère. Le premier accord vise à renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de la protection des végétaux et de la qua-

lité végétale, à prévenir la propagation des ravageurs dans les deux pays, à protéger la production agricole et les ressources végétales ainsi qu'à promouvoir la diversification du commerce bilatéral. Aux termes de cet accord, les deux parties prennent les mesures nécessaires pour empêcher la transmission d'organismes nuisibles du territoire d'un pays à l'autre par le commerce et le transit des végétaux, produits végétaux et d'autres articles

réglementés, selon la même source. Quant au deuxième accord, il s'agit de mettre en place par l'Algérie et la Chine des mécanismes de coopération dans le domaine du contrôle des maladies animales afin de protéger leurs territoires de la propagation des maladies transfrontalières du territoire d'un pays à l'autre, et ce, lors des opérations d'import, d'export ou de transit d'animaux, de produits d'origine animale ainsi que des moyens de

transport, de conditionnement, des conteneurs, des outils d'alimentation pouvant être contaminés par les pathogènes. Ces accords ont été signés à l'issue d'une réunion entre les deux ministres, tenue jeudi au siège du ministère chinois de l'Agriculture, précise le communiqué. Pour rappel, M. Bouazghi effectue depuis mercredi une visite de travail en Chine accompagné d'une forte délégation d'opérateurs économiques. Ghania Y.

En octobre à Oran

Plus de 70 entreprises participent au Salon international de la construction

Plus de 70 entreprises algériennes et étrangères prendront part à la 8^e édition du Salon international de la construction et de la gestion urbaine, prévue du 9 au 12 octobre prochain au Centre de Conventions d'Oran «Ahmed-Ben-Ahmed», a-t-on appris samedi des organisateurs. Parmi les participants figurent une dizaine d'entreprises représentant des pays étrangers comme l'Italie, la France, l'Espagne et la Tunisie, a précisé

le président du salon Messaoudène Tarik. Cette manifestation se définit comme un espace permettant aux exposants algériens de faire découvrir leur savoir-faire dans ce secteur stratégique d'une part. Il s'agira également de promouvoir ce know-how, via une plate-forme d'échanges B2B avec les entreprises étrangères ayant des références internationales. Ce salon, appelé également Oran Expo BTPH regroupera des entreprises

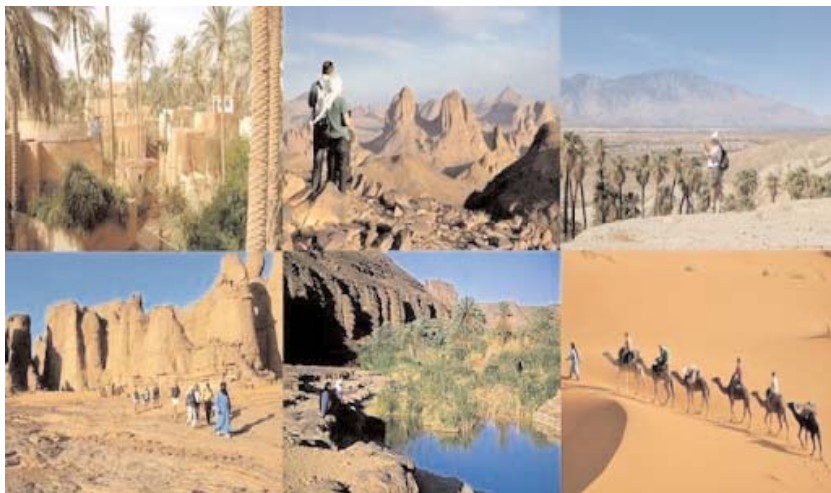
de différents secteurs dont ceux des gros œuvres, de la décoration, de la menuiserie, du mobilier urbain, de l'éclairage public, des espaces verts, de l'énergie, de la signalétique urbaine, entre autres. Ce rendez-vous a pour objectif d'accompagner les entreprises de production de matériaux de construction, du BTPH et des services connexes pour leur permettre de consolider, de pérenniser et de développer leurs activités. A ce titre, le même res-

ponsable a précisé que cette manifestation ambitionne de promouvoir et d'encourager le produit national en matière de BTPH, dans le but d'aider les entreprises à exporter leurs produits. Des journées professionnelles, animées par des experts, axées sur la thématique générale du salon, sont par ailleurs au programme de ce salon ainsi qu'une série de conférences sur des thèmes relatifs au secteur, a-t-on noté de même source. Ali T.

Wilaya de Ouargla

Lancement prochain d'une application de guide touristique

■ Une nouvelle application de guide touristique pour la wilaya de Ouargla sera bientôt lancée par la direction du tourisme et de l'artisanat, a-t-on appris auprès des responsables locaux du secteur.



Par Safy T.

Il s'agit d'un «véritable guide de voyage électronique» qui pourra offrir, une fois opérationnel, une multitude

d'informations crédibles et adaptées aux besoins des touristes (nationaux et étrangers), notamment en matière de sites touristiques, d'artisanat et de traditions populaires, en plus des struc-

tures d'hébergement et agences de voyage dans cette wilaya, a précisé à l'APS le chef de service du tourisme à la DTA, Ayeche Mahdjoubi.

Première du genre dans la

«région, cette nouvelle application sera développée pour Android, pour un téléchargement gratuit sur «Google Play Store», tout en permettant à l'utilisateur d'accéder aux données en trois langues (arabe, français et anglais), a-t-il ajouté.

Selon le même responsable, le site web de la DTA (www.dtaouargla.com), en service depuis 2013, va bénéficier lui aussi d'une vaste opération de lifting pour favoriser son attractivité et répondre aux attentes des usagers.

La wilaya de Ouargla, dont le parc hôtelier est composé d'une trentaine de structures avec une capacité totale de 1 775 lits, recèle diverses potentialités naturelles, historiques, culturelles et patrimoniales susceptibles de l'affirmer comme une destination touristique d'excellence, estime M.Mahdjoubi.

Le tourisme dans cette wilaya du Sud-est du pays est caractérisé notamment par le tourisme de circuit (sorties de courte

durée vers les zones périphériques sahariennes et présahariennes), en plus de l'éco-tourisme pratiqué surtout dans les zones humides, le tourisme culturel, le tourisme de santé et de bien-être (thermalisme), ainsi que le tourisme d'affaires, a-t-il conclu.

S. T./APS

Adrar 17 morts et 5 blessés dans l'accident survenu dans le Tanezrouft

DIX-SEPT personnes sont décédées et cinq autres ont été blessées dans l'accident survenu dans le Tanezrouft au point kilométrique PK-400 sur le territoire de la wilaya déléguée de Bordj Badji Mokhtar (Adrar), selon un bilan final fourni jeudi par les services de la Gendarmerie nationale.

L'accident s'est produit mercredi vers 21h30 suite à une collision entre deux véhicules de type tout-terrain transportant des voyageurs, dans ce tronçon de la RN-6 reliant les communes de Reggane et de Bordj Badji Mokhtar, à quelques 570 km au Sud d'Adrar, a-t-on précisé.

Les services de la Protection civile ont fait état, de leur côté, de onze étrangers et six Algériens ayant trouvé la mort dans l'accident, en plus de quatre étrangers et un Algérien concernant les blessés, qui ont été transférés vers les structures hospitalières de Reggane et de Bordj Badji Mokhtar.

La polyclinique de Bordj Badji Mokhtar a admis les quatre blessés étrangers âgés entre 18 et 21 ans, où ils ont subi les analyses et radios médicales nécessaires qui n'ont montré que de légères contusions.

Le cinquième blessé, un algérien de 20 ans qui conduisait l'un des deux véhicules, a été évacué vers les urgences de l'établissement public hospitalier EPH de Reggane, selon les responsables de cette structure de santé. Les équipes médicales ont été mobilisées et les dispositions prises au niveau de l'EPH-Reggane pour recevoir les corps des victimes de l'accident et entamer les prélèvements nécessaires aux analyses d'ADN devant permettre leur identification, selon la même source hospitalière.

R. R.

Sidi Bel-Abbès

Appels à la création d'un marché de gros des produits de pêche et d'aquaculture

Des participants à une journée d'étude, consacrée à l'élevage et la vente de produits halieutiques, ont insisté mercredi à Sidi Bel-Abbès, sur la nécessité de créer un marché de gros disposant d'équipements nécessaires pour organiser la commercialisation des produits de pêche et d'aquaculture dans cette wilaya.

Des opérateurs, des professionnels et des experts étrangers ont affirmé que la wilaya de Sidi Bel-Abbès est une région importante de par sa position géographique accueillant des quantités considérables de ressources halieutiques, ce qui nécessite d'organiser leur vente par la création d'un marché disposant des conditions d'hygiène et de santé.

Un cadre à la direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya, Ahmed Louahla, a estimé : «il est temps de réserver un espace commercial sain pour la vente de

poissons», notant que la commercialisation est l'«un des principaux problèmes qui entravent l'activité des professionnels dans ce domaine». Il a ajouté que la commercialisation de poissons dans un espace commercial approprié permettra l'«organisation de cette activité» et aura un «impact positif en termes de qualité et de quantité des produits halieutiques, ce qui contribuera à réduire les prix».

L'expert tunisien, Mounir Belkhiret, spécialiste en développement du secteur privé et de la petite et moyenne entreprise a valorisé, quant à lui, les potentialités que recèle la wilaya s'agissant des produits de pêche et d'aquaculture, appelant à organiser cette activité pour permettre la vente des produits dans des conditions d'hygiène favorables.

Dans le cadre du programme d'appui à la diversification de l'économie du secteur de

la pêche et de l'aquaculture inscrit dans le cadre du partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne (UE), des visites ont été effectuées par des experts internationaux aux espaces de vente de poissons où des opérateurs ont soulevé leurs préoccupations portant notamment sur la commercialisation et la cherté qui contraint le citoyen à boudier l'achat de poissons. «Ces experts ont également visité les chambres de la pêche dans les wilayas pour fournir des propositions à même de les développer et améliorer leurs capacités», a-t-on signalé. Les participants ont débattu, lors de cette rencontre initiée par la direction de wilaya de la pêche et des ressources halieutiques, de la situation d'élevage et de commercialisation des produits halieutiques dans la wilaya et des entraves rencontrées par les professionnels.

Saïd F.

Tébessa

62^e anniversaire de la bataille d'El Djorf

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni a affirmé vendredi à Tébéssa que «faire connaître la bataille d'El Djorf, qui s'est déroulée le 22 septembre 1955, concrétise le contenu de la Constitution».

Au cours d'une conférence animée à la radio locale, en marge de la commémoration du 62^e anniversaire de la bataille d'El Djorf (100 km au sud-ouest de Tébéssa), le ministre a indiqué que «des articles de la Constitution dont le contenu est inspiré du message du 1^{er} novembre 1954 stipulent de faire connaître l'histoire de la Révolution et à prendre en charge les moudjahidine et les ayants droit». Il a, à ce propos, déclaré que cette démarche vient confir-

mément aux orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Rappelant l'importance de faire connaître la Révolution glorieuse et ses symboles, M. Zitouni a souligné que les musées du moudjahid, à travers les wilayas, mettent en avant la bataille d'El Djorf.

Le ministre qui a également souligné l'importance de «semier l'espoir parmi les futures générations et de combattre le désespoir» a appelé à s'appuyer sur les technologies de l'information et de la communication pour transmettre les valeurs de la Révolution algérienne.

Dans le recueillement et le souvenir, le ministre des Moudjahidine, accompagné des autorités locales civiles et mili-

taires de Tébéssa, avait présidé, au cimetière des chouhada à El Djorf, la cérémonie de commémoration du 62^e anniversaire de la bataille d'El Djorf.

In situ, M. Zitouni a affirmé que la bataille d'El Djorf constitue «un haut fait d'arme qui a déstabilisé la France coloniale et a consolidé la force de la Révolution algérienne grâce aux sacrifices des chouhada et des moudjahidine».

Pour rappel, 120 martyrs sont tombés dans la bataille d'El Djorf durant les accrochages et l'armée française, défaite, a dirigé ses représailles contre la population civile des villages et dechra de la région. Ce franc succès militaire a relevé le moral des moudjahidine de l'ALN et

renforcé leur détermination à arracher à l'occupant la souveraineté nationale. A Ain Zaroug, au chef-lieu de wilaya le ministre des Moudjahidine a inspecté le chantier de réhabilitation du cimetière des chouhada, soulignant que «l'entretien des cimetières des chouhada et la réhabilitation des sites historiques de la guerre de Libération constituent une préservation du message des chouhada». A son arrivée jeudi soir à Tébéssa, le ministre des Moudjahidine a inspecté le centre de repos des moudjahidine dans la commune de Hammamet avant d'inaugurer le nouveau siège de l'organisation de wilaya des moudjahidine.

Kamel L.



Libye

Les partisans de l'ancien régime peuvent être inclus dans le processus politique

■ L'envoyé spécial de l'ONU pour la Libye, Ghassan Salamé, a estimé vendredi que les partisans de l'ancien régime pouvaient participer au processus politique, et a demandé à tous les pays impliqués dans le dossier d'agir sous le parapluie de l'ONU.

Par Moncef C.

« Les élections (parlementaires et présidentielle) qui sont le point d'arrivée du processus doivent être ouvertes à tout le monde », a souligné M. Salamé dans une interview à la chaîne de télévision France 24.

« Je veux que l'accord politique ne soit pas la propriété privée de tel ou tel. Ça peut inclure Saïf al-Islam (le fils de feu le colonel El Guedhafi), ça peut inclure les partisans de l'ancien régime que je reçois ouvertement dans mon bureau », a ajouté l'émissaire onusien.

Intérogé sur la participation des « islamistes », il a fait valoir qu'il s'agissait d'une « famille très large ». « Si vous parlez des



groupes violents, ils ne veulent pas jouer le jeu démocratique. Eux-mêmes s'excluent du jeu », a-t-il dit.

Ghassan Salamé, qui a pris ses fonctions en juillet, a présen-

té cette semaine sa feuille de route pour la Libye, plusieurs étapes institutionnelles avant d'arriver à des élections générales, « peut-être à l'été », a-t-il précisé. « Il faut créer les condi-

tions pour ces élections, qu'on sache comment élire un président et quel pouvoir lui donner », a nuancé M. Salamé.

Première étape, on a besoin d'une loi électorale. Il n'y a jamais eu d'élection présidentielle en Libye. Il y a des questions à régler. Elire, c'est bien.

L'émissaire a également diplomatiquement mis en garde contre les initiatives non concertées émanant de pays préoccupés par le dossier libyen.

« J'espère qu'on reconnaîtra à l'ONU la primauté et que les initiatives qui se font de part et d'autre convergeront vers l'ONU. On ne peut pas interdire à un Etat membre de vouloir jouer le médiateur à droite ou à gauche, mais il faut que ce soit sous le parapluie de l'ONU », a-t-il souligné. **M. C./APS**

Un expert russe:

« L'issue politique réside dans le dialogue et la concertation entre Libyens »

Le conflit libyen, déclenché en 2011, peine à trouver une issue politique en raison des « interventions incohérentes » d'acteurs étrangers à la Libye, a estimé vendredi à Moscou, l'expert russe Andrey Chuprygin, soulignant que la solution politique de la crise « se trouve au sein même de la Libye ».

« Parmi les principaux obstacles empêchant un règlement politique de la crise libyenne figurent les interventions désorganisées et inappropriées de plusieurs acteurs, dont certains sont guidés par leurs propres intérêts », a indiqué à l'APS, Andrey Chuprygin, spécialiste du monde arabe et conférencier principal à l'Ecole des études orientales, en marge d'une table-ronde sur les « perspectives de règlement du conflit

libyen » organisée dans la capitale russe.

Pointant du doigt la multiplication des « initiatives inefficaces », comme, a-t-il dit, celle de « l'Union européenne qui n'a pas une vision commune sur le sujet » ou encore l'ONU qui « tarde à trouver une solution directe et efficace à cette crise », l'expert russe indique que le règlement politique du conflit libyen « doit émaner de l'intérieur de la Libye, à travers le dialogue et la concertation entre les Libyens d'abord. Cette démarche doit être conjuguée ensuite à une coordination étrangère qui devra cependant apporter une contribution positive au processus de règlement ».

Pour l'expert russe, « la contribution positive extérieure ne doit pas signifier immixtion

dans les affaires internes de la Libye, mais plutôt un soutien coordonné et cohérent en vue de parvenir à une issue politique au conflit libyen ».

Mercredi dernier, une réunion de Haut niveau sur la Libye s'est tenue à New York en marge des travaux de la 72^e session de l'Assemblée générale de l'ONU. A cette occasion, Ghassane Salame, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, a exposé le contenu de la nouvelle feuille de route pour le règlement de la crise libyenne, basée essentiellement sur le renforcement du dialogue entre les parties libyennes.

L. M.

Algérie / Libye

Messahel s'entretient à New York avec son homologue libyen

Le ministre des Affaires Etrangères, Abdelkader Messahel, s'est entretenu, vendredi à New York, en marge des travaux de la 72^e session de l'Assemblée générale de l'ONU, avec son homologue libyen

Mohamed Tahar Siala. L'entretien a porté sur la situation en Libye et les derniers développements enregistrés concernant le processus de règlement de la crise, notamment à la lumière de la réunion de Haut niveau sur la

Libye, tenue en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, qui a pris acte de la feuille de route présentée par le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Ghassane Salame.

Messahel a réitéré, à cette occasion, le soutien de l'Algérie à une solution politique libyenne dans le cadre d'un dialogue inclusif et de la réconciliation nationale.

M. C.

Sahara occidental

L'Espagne espère une relance des négociations entre le Front Polisario et le Maroc

Le chef de la diplomatie espagnole, Alfonso Dastis, a souhaité une reprise des négociations sur le conflit au Sahara Occidental qui aboutirait à l'autodétermination du peuple sahraoui.

« Mon pays se félicite de l'intention déclarée du secrétaire général de l'ONU de relancer les négociations entre les deux parties en conflit », a déclaré le ministre espagnol lors du débat général des Nations unies.

« Nous espérons que le nouvel

envoyé personnel du SG de l'ONU puisse rendre possible la relance du processus onusien pour progresser vers une solution politique, juste, durable et mutuellement acceptable qui prévoit l'autodétermination du peuple sahraoui dans le cadre des dispositions qui sont compatibles avec les objectifs et les principes de la Charte des Nations unies », a ajouté Alfonso Dastis.

Horst Kohler, nouvel émissaire de l'ONU pour le Sahara occi-

dental, devrait se rendre prochainement dans la région dans l'espoir de relancer les pourparlers bloqués depuis 2012, a annoncé la semaine dernière le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.

Horst Kohler a pris ses fonctions le 8 septembre dernier à New York où il a tenu des consultations avec de hauts responsables de l'ONU et des représentants des deux parties du conflit, des pays voisins et des Etats membres.

Le rôle que devrait jouer Kohler est un élément important dans le processus de paix au Sahara occidental mais il ne sera pas décisif sans le soutien du Conseil de sécurité, selon de nombreux observateurs.

Avant lui, Ross a été l'objet d'une opération de sabotage franco-marocaine au Conseil de sécurité et ne pouvait pas aller loin dans sa mission sans le soutien de l'organe onusien.

Safy T.

Exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental Des partis espagnols opposés à tout accord entre l'UE et le Maroc

LES PARTIS de gauche du parlement Baléare ont exhorté le gouvernement espagnol à « exprimer à la Commission européenne son opposition à tout accord commercial entre l'UE et le Maroc qui légitime et exploite les ressources naturelles du Sahara occidental ». Dans une déclaration approuvée jeudi par la commission des affaires sociales et des droits de l'homme du parlement Baléare, les partis de gauche dont notamment Podemos ont soutenu que le Sahara occidental est un pays occupé par le Maroc et a été déclaré par les Nations unies comme territoire non autonome en attente de décolonisation. L'acquisition des ressources naturelles d'un territoire non autonome est « illégale » du point de vue du droit international, ont-ils souligné tout en rappelant les importations effectuées par des compagnies espagnoles, qui avaient ramené en mai dernier, du sable à partir de la ville occupée de Laayoune. C'est une question, affirment ces partis, d'un « pillage » des ressources naturelles du Sahara occidental par les autorités marocaines. Par le biais de cette initiative, « nous condamnons toute activité étrangère sur le territoire du Sahara occidental réalisée sans autorisation de l'administration sahraouie », ont-ils souligné avant de conclure que ces activités « légitimeront l'occupation marocaine au Sahara occidental et prolongeront les souffrances de son peuple ». L'eurodéputée espagnole Paloma Lopez avait indiqué à la mi-septembre courant, dans une lettre adressée à la Commission européenne que l'exportation du sable du territoire du Sahara occidental vers les côtes des Canaries, est un acte qui « enfreint le droit international et qu'il est nécessaire de prendre des mesures pour l'arrêter ». Paloma avait déclaré également que l'exécutif européen était « obligé de prendre des mesures concrètes pour forcer les pays membres à se conformer à la décision de la Cour européenne sur les ressources naturelles du Sahara occidental ». Dans sa décision du 21 décembre 2016, la Cour de justice de l'UE a statué que « parce que le Sahara occidental est un territoire non autonome, en vertu de la Charte des Nations unies, il est interdit de l'inclure dans les accords » et que « l'exploitation de ses ressources n'est pas autorisée sans l'accord préalable du peuple sahraoui ». De nombreux cas de spoliation du sable du Sahara occidental par des entreprises marocaines et espagnoles ont été signalés et dénoncés, rappelle-t-on, par les partis politiques et organisations solidaires avec le peuple sahraoui notamment en Espagne au cours de ces derniers mois.

R. M.



Iran

Téhéran a testé «avec succès» un nouveau missile

■ L'Iran a annoncé hier avoir testé «avec succès» un nouveau missile d'une portée de 2 000 kilomètres, au moment où les États-Unis dénoncent le programme balistique de Téhéran et menacent de sortir de l'accord nucléaire.

Par Rosa C.

La télévision d'État a diffusé des images du lancement du missile Khoramshahr et d'autres prises depuis l'intérieur de l'appareil. La date du test n'a pas été communiquée mais vendredi, lors de la présentation du missile pendant le défilé militaire marquant le déclenchement de la guerre par l'Irak contre l'Iran en 1980, un responsable iranien avait indiqué qu'il serait «opérationnel dans un avenir proche». Cette annonce intervient sur fond de climat très tendu entre l'Iran et les États-Unis, le président Donald Trump menaçant de sortir son pays de l'accord sur le nucléaire que Washington a signé en 2015 avec Téhéran

conjointement avec l'Allemagne, la Chine, la France, la Grande-Bretagne et la Russie. L'accord nucléaire n'interdit pas les activités balistiques de l'Iran mais la résolution 2231 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui l'a entériné, demande à l'Iran de ne pas mener d'activités pour développer des missiles conçus pour porter des têtes nucléaires.

Les responsables iraniens affirment que les missiles de leur pays ne sont pas conçus pour porter des têtes nucléaires, et que, plus largement, Téhéran n'a pas de programme pour fabriquer des armes nucléaires.

«Le missile Khoramshahr, d'une portée de 2 000 km, peut transporter plusieurs têtes conventionnelles pour frapper plusieurs cibles à la fois», a dit le

général Amir Ali Hadjizadeh, le commandant de la force aérospatiale des Gardiens de la révolution, cité vendredi par l'Iran.

Selon des responsables iraniens, la République islamique possède la technologie nécessaire pour augmenter la portée de ses missiles, pour le moment limitée à 2 000 km. L'Iran possède déjà deux autres missiles, Ghadr-F et Sejjil, qui ont portée de 2 000 kilomètres capables d'atteindre Israël, l'ennemi juré de l'Iran, et les bases américaines dans la région.

Vendredi, le président Hassan Rohani avait déjà affirmé que l'Iran refusait de limiter son programme balistique.

«Que vous le vouliez ou pas, nous allons renforcer nos capacités militaires, nécessaires en matière de dissuasion. Non seulement nous allons développer nos missiles mais aussi nos forces aériennes, terrestres et maritimes. Pour défendre notre patrie, nous ne demanderons la permission à personne», a dit M. Rohani lors du défilé militaire.

L'accord de 2015 est censé garantir le caractère strictement civil et pacifique du programme nucléaire iranien, en échange de la levée progressive des sanctions contre Téhéran. Mais depuis l'arrivée de Donald Trump à la Maison-Blanche, les États-Unis ont multiplié les attaques



Ph. > D. R.

contre l'accord, que M. Trump avait l'an passé promis de «déchirer». Le secrétaire d'État américain Rex Tillerson a notamment jugé mercredi que les «attentes» d'une stabilisation du Moyen-Orient qu'avait engendré l'accord avaient été déçues.

«Depuis l'accord, nous n'avons pas constaté que la région est devenue plus stable et pacifique», a dit Rex Tillerson, évoquant le soutien iranien au régime de Bachar al-Assad, ainsi que le développement du programme de missiles balistiques de Téhéran.

Le 15 octobre prochain, le président Trump doit notifier aux Congrès si l'Iran respecte ses

engagements dans le cadre de l'accord. S'il annonce que ce n'est pas le cas, alors le Congrès pourra réimposer les sanctions contre l'Iran.

Les responsables iraniens ont mis en garde à plusieurs reprises contre tout retour des sanctions.

De leur côté, les pays européens ainsi que la Russie ont demandé à M. Trump de ne pas sortir de l'accord nucléaire. Le président français Emmanuel Macron a cependant affirmé que l'accord n'était pas suffisant et qu'il fallait obliger l'Iran à réduire son programme balistique et limiter ses activités dans la région, notamment en Syrie. Ce que Téhéran rejette.



Points chauds

Promesses

Par Fouzia Mahmoudi

Dans la ligne de mire du candidat républicain Donald Trump durant la campagne présidentielle américaine, était, entre autres, la réforme de la santé de Barack Obama. Il avait promis à ses électeurs qu'il ferait en sorte d'annuler l'Obamacare. Mais dans les faits cela s'avère être plus difficile qu'il ne l'avait apparemment prévu. Surtout, plusieurs figures républicaines se sont exprimées sur la question pour s'opposer à la tentative du président Trump de priver des millions d'Américains de couverture médicale. Le sénateur républicain John McCain a annoncé cette semaine son opposition à la dernière version du projet d'abrogation partielle de l'Obamacare qui n'est plus qu'une seule voix d'un échec définitif. «Je ne peux en conscience voter pour la proposition Graham-Cassidy», a déclaré John McCain. «J'estime que nous ferions mieux en travaillant ensemble, Républicains et Démocrates, alors que nous n'avons pas vraiment essayé», a-t-il ajouté, dénonçant une tentative partisane et précipitée, ayant contourné tout le processus parlementaire habituel d'auditions et d'amendements. La majorité sénatoriale espérait pouvoir voter la semaine prochaine une ultime fois, avant la date butoir, 30 septembre, le dernier jour de l'année budgétaire 2017. Mais avec une petite majorité, 52 sièges sur 100, les Républicains ne peuvent se permettre plus de deux défections. John McCain est le deuxième à s'opposer au texte, après le conservateur Rand Paul. Il est probable que les Républicains modérés Susan Collins et Lisa Murkowski votent également «non», mais elles n'ont pas encore officialisé leur position. «Je vais être honnête, cela va être un peu plus difficile sans McCain», a reconnu Trump lors d'un discours dans l'Alabama vendredi soir. «Mais nous reviendrons. Comme un boxeur, vous êtes au tapis et vous vous relevez», a-t-il ajouté. Les Démocrates ont immédiatement fait part de leur soulagement. «John McCain a fait preuve du même courage au Congrès que lorsqu'il était pilote, a déclaré Chuck Schumer, chef de la minorité Démocrate du Sénat. J'ai assuré à un sénateur McCain que dès que l'abrogation serait une histoire ancienne, nous démocrates étions prêts à reprendre un processus collaboratif». Lors du vote de juillet au Sénat, McCain avait déjà été l'un des trois sénateurs républicains à refuser de voter le projet de loi d'abrogation de l'Obamacare de la majorité. Or, ce vote est crucial pour son parti, et pour le président, Donald Trump, qui a promis de détricoter, d'une manière ou d'une autre, l'Obamacare, symbole selon lui des dérives socialisantes des Démocrates. Et l'on se doute que le président milliardaire n'acceptera pas cette nouvelle défaite plus gracieusement qu'il ne l'avait fait lors du dernier vote après lequel il n'avait pas hésité à tancer publiquement des rebelles de son camp. Une attitude qui n'a pas porté ses fruits, même si McCain avait de longue date exposé son aversion du programme du président Trump. Reste à savoir qu'elle sera le plan B de ce dernier qui a décidé de mal à appliquer les promesses qui l'ont fait élire, comme celle de la construction d'un mur avec le Mexique. F. M.

Porto Rico

70 000 évacués après la rupture d'un barrage, Maria s'éloigne

Maria a fait au moins 13 morts sur ce territoire américain, portant à 33 le nombre total de victimes dans l'ensemble des Caraïbes. Dans son dernier bulletin publié à 09h00 GMT, le Centre américain des ouragans indique que Maria, désormais classé en catégorie 3 (sur une échelle de 5), s'éloigne vers l'ouest de l'Atlantique, sans toucher les Bahamas, où l'alerte a été levée alors que cet archipel avait été durement frappé par Irma.

Le barrage de Guajataca, dans le nord-ouest de Porto Rico, a cédé vendredi après-midi, provoquant des inondations soudaines et une «situation extrêmement dangereuse» le long du Rio Guajataca, a annoncé le service météorologique de Porto Rico, qui a émis une alerte inondations jusqu'à hier.

«Toutes les zones entourant la rivière Guajataca doivent évacuer immédiatement. Les vies des habitants sont en danger», a-t-il indiqué sur Twitter. Le gouverneur de Porto Rico, Ricardo Rossello, a peu après ordonné l'évacuation de quelque 70 000 personnes dans cette zone. Hector Pesquera, directeur de la

Sécurité publique de Porto Rico, interviewé par le journal local El Vocero, a expliqué qu'un drain du barrage, qui laisse normalement passer une petite quantité d'eau à un flux contrôlé, avait cédé.

Hier matin, le service météorologique de Porto Rico a étendu l'alerte inondations aux quartiers de Western Quebradillas et Eastern Isabela, qui abritent environ 8.000 habitants, jusqu'à 12h00 GMT, tout en abaissant le niveau d'alerte dans d'autres zones de l'île.

On ignorait cependant hier si ces ordres d'évacuation avaient été suivis d'effet.

Porto Rico fait face depuis mercredi à une situation préoccupante avec des inondations et des pluies torrentielles. Ce territoire de 3,4 millions d'habitants se retrouve sans électricité peut-être pour plusieurs mois, et avec un réseau de télécommunications presque entièrement détruit.

«Porto Rico est absolument anéanti», avait lancé jeudi le président américain Donald Trump, après avoir décrété l'état de catastrophe naturelle, libérant des fonds pour l'aide d'urgence

et la reconstruction. Le bilan faisait état de 13 morts vendredi. «Des parties de l'île sont encore sans communication, donc ce chiffre de 13 n'est qu'un bilan préliminaire», a estimé le gouverneur de l'île, Ricardo Rossello.

«Nous essayons d'ouvrir les ports et nous nous servons déjà des aéroports pour venir en aide à la population et lui apporter les produits de première nécessité», a déclaré sur CNN le responsable de l'Agence fédérale de secours (Fema), Brock Long.

Maria est «la tempête la plus dévastatrice» depuis près d'un siècle, selon les autorités. En 1928, l'ouragan Okeechobee avait fait 300 morts.

Frappée de plein fouet mardi par Maria, la Dominique paye le plus lourd tribut humain avec au moins 15 morts, ce qui porte à 33 le nombre total de victimes dans les Caraïbes, avec les trois annoncées à Haïti et les deux de la Guadeloupe.

A la Dominique, Maria a fait «au moins quinze morts», a déclaré le Premier ministre Roosevelt Skerit. «Nous n'avons plus d'eau, plus d'électricité, et très peu de communications».

23^e anniversaire de l'assassinat du chanteur raï

Une pléiade d'artistes rendra hommage à Cheb Hasni

■ Un concert sera organisé mardi à Oran en hommage à Cheb Hasni à l'occasion du 23^e anniversaire de son assassinat. Une pléiade d'artistes de raï sera au rendez-vous pour chanter les chansons de Hasni et d'autres de leur propre répertoire artistique.

Par Abla Selles

Un hommage sera rendu, mardi prochain au palais des sports d'Oran, au défunt chanteur de raï Cheb Hasni, en commémoration du 23^e anniversaire de son assassinat, le 29 septembre 1994.

Ce concert organisé par l'association «Art et culture pour la promotion et la protection du patrimoine musical oranais» (ex-Apico), verra la participation de plusieurs chanteurs de raï connus, dont Houari Benchenet, Cheba Zahouania, Hasni Seghir, Bilal Seghir, Cheb Anouar, El-Hindi, Cheba Kheira, Cheba Dalila, Gana Maghnaoui, Kada Japonais, Cheb Redouane, Cheb Mahfoud et bien d'autres, ainsi que le célèbre trompettiste Bellemou et les humoristes de «Bila Houdoud», «El Amjad» et

Haroudi. Prémonition ou simple coïncidence, en 1992 Cheb Hasni chantait «galou Hasni mat» (Ils ont dit que Hasni est mort), et deux ans après, le 29 septembre 1994, il sera assassiné dans son quartier de Gambetta à l'âge de 26 ans, laissant derrière lui plus de 130 albums. Aujourd'hui, 23 ans après, pour ses fans qui l'adulent toujours, Hasni, «le Rossignol du raï» est toujours vivant.

Né à Oran le 1^{er} février 1968, Hasni Chakroun est considéré comme le roi du raï sentimental. Il voulait être footballeur, mais le destin en avait décidé autrement, il deviendra ce raï lover adulé par plusieurs générations, presque par hasard.

Hasni aimait jouer au football. Il a d'ailleurs commencé à taper sur le ballon rond dès l'âge de 9 ans avec l'un des clubs phares d'Oran, l'ASCO (ASMO aujour-

d'hui). A 15 ans, il se blesse sur le terrain et séjourne à l'hôpital pendant plusieurs semaines. Entre-temps, Hasni avait pris beaucoup de poids et malgré ses tentatives et les entraînements, il a dû se rendre à l'évidence et abandonner son parcours sportif.

La première fois que Hasni avait chanté en public, c'était dans un mariage. Et c'était la découverte. Il interpréta la célèbre chanson «El Marsem» avec l'orchestre de Nouri Kada et se fit remarquer par un producteur bien installé sur la place d'Oran.

Hasni avait déjà abandonné ses études. Il s'engouffra corps en âme dans le monde de la chanson raï. A 18 ans, en 1986, il enregistre sa première cassette dans laquelle il interprète trois chansons en duo avec la chanteuse de raï Cheba Zahouania et



Ph. > D. R.

en 8 ans seulement il avait plus de 130 albums à son actif, comprenant plus de 400 chansons. Hasni a sillonné plusieurs villes d'Algérie avant de se produire en

France, puis aux Etats-Unis. Il chantait l'amour et l'espoir de toute une jeunesse devenant une légende.

A.S.

Le chanteur Kadour El Yaboussi

Un «révolté» de la chanson aurésienne

Considéré dans la ville de Khenchela et la région des Aurès comme l'artiste à la voix d'or et le «révolté» de la chanson chaouïe, Kadour El Yaboussi, de son vrai nom Abdelkader Bourezam, a été honoré à l'ouverture de la 9^e édition du festival culturel local de la musique et de la chanson chaouïe, tenu dernièrement à Khenchela, dans un geste de reconnaissance salué tant par le public que par la famille artistique. Né en février

1945 au village Oskoum dans la commune de Yabous (wilaya de Khenchela), Kadour Oskoum ou Kadour El Yaboussi appartient à une modeste famille d'artistes. Il a reçu la passion pour la musique et le chant de son père et de sa tante paternelle, connus par «la voix chaouïe qui porte».

Aujourd'hui, âgé de 72 ans, il a affirmé à la presse avoir reçu son surnom de Kadour El Yaboussi, dès les années 1960 et son style à part, dans l'inter-

prétation de la chanson chaouïe, lui a valu également la réputation parmi ses pairs artistes de «révolté» de la chanson chaouïe.

Durant ses années de gloire, il était l'artiste le plus sollicité pour les fêtes et grandes occasions dans toute la région des Aurès. Au cours de la cérémonie d'ouverture du festival culturel local de la musique et de la chanson chaouïe, l'artiste Tahar Laâgoubi a affirmé, avant de reprendre la chanson

«Demmam» (espérance) qui avait fait la renommée de Kadour El Yaboussi, que ce dernier est un «véritable doyen» de la chanson chaouïe. De son côté, le chanteur Bachir Benarbia qui compte environ 20 albums sur le marché dans le style des Rahaba chaouis, a considéré qu'El Yaboussi est «l'encyclopédie de la chanson chaouïe», déplorant le fait que le parcours de cet artiste n'ait pas été «suffisamment médiatisé». «C'est une

grosse perte pour le patrimoine chaouïe de ne pas avoir enregistré les chansons de cette voix extraordinaire et très sensible qui distingue cet artiste», a encore estimé Benarbia soulignant que «nul n'a pu égaler le talent d'El Yaboussi dans son interprétation des deux chansons «Demmam» et «Ayache».

L.B.

Pop Art d'Afrique du Nord à Londres

La culture et les traditions algériennes exposées au public

Des œuvres de plusieurs artistes algériens représentant des facettes de la culture et des traditions du terroir sont exposées vendredi, et pour six semaines à Londres dans le cadre de l'événement «Pop Art From North Africa» (Pop Art d'Afrique du Nord). Sofiane Si Merabet, Amel Benaoudia, Meriem Mahraoua, Walid Bouchouchi et El Moustach, prennent part à une exposition collective consacrée à l'art nord-africain, à laquelle participent également une quinzaine d'artistes tunisiens, libyens, marocains et égyptiens, certains vivants en Europe.

Organisée par la galerie d'art «P21 Gallery» en collaboration avec «The Arab British Centre», l'exposition est la première à Londres dédiée à la culture et l'art de l'Afrique du Nord. On y trouve arabesques, artisanat, peinture murale, symboles, images, films et musique, représentant la diversité du patrimoine culturel de la région, mais aussi des réalités sociales propres aux Nord-africains, avec une touche moderne et une manipulation numérique, inspirée par le mouvement Pop Art (art populaire), fusion-

nant tradition et modernité. Même si la similitude des symboliques, des coutumes et des traditions de la région est visible, les spécificités de chaque pays sont perceptibles dans chaque œuvre exposée. L'initiateur, directeur de cette exposition, l'algérien Toufik Douib, a déclaré à l'APS qu'à travers cette manifestation artistique, «c'est la relation entre le traditionnel et la modernité, engendrée notamment par le développement technologique, qui est mise en exergue dans les œuvres artistiques nord-africaines présentées».

Le public britannique ne connaît pas la culture diversifiée de l'Afrique du Nord, l'exposition est une occasion de la lui faire découvrir, avec parallèlement un programme d'ateliers, de débat et d'animation, explique Toufik Douib.

L'artiste Sofiane Si Merabet, initiateur d'une plateforme digitale surnommée «l'arabe confus» (confused arab) sur «le futur de la nostalgie et les identités arabes», participe à l'exposition avec «le Hammam de demain» comme un «endroit symbolique et un lien

entre le passé et le futur». Son choix pour le «hammam» est motivé par ce que cet endroit représentait en tant que «carrefour et lieu de rencontres qui a fait beaucoup fantasmé les orientalistes, mais qui est aujourd'hui critiqué par les intégristes, et a disparu dans certains pays». Outre son «hammam», presque réel, qu'il a reconstitué, un film retraçant l'évolution des identités arabes, à travers la diaspora algérienne de Barbes (Paris) et d'Edgware Road (Londres), est diffusé pour le public.

Pour sa part, l'artiste Amel Benaoudia qui a réalisé trois œuvres graphiques pour l'exposition sur la conception du «futur de la nostalgie», dit avoir travaillé sur d'anciennes photos de famille, pour se rendre compte que finalement, les souvenirs de famille sont partagés par l'ensemble de la population et deviennent la mémoire collective.

Myriam Mehraoua, artiste peintre, a quant à elle, travaillé sur les motifs qui reflètent une partie du patrimoine culturel algérien avec une vision innovée, qu'elle dit vouloir partager avec le public britannique.

D.R.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Salle Ibn-Zeydoun de Riadh El-feth (El Madania, Alger)

29 septembre à 19h :

L'interprète de musique andalouse Imène Sahir anime un concert

Vivarium (2, rue de Savoie, Hydra, Alger)

jusqu'au 20 octobre :

Exposition de photographies «les Etres de Lumière», de Chafia Loudjici. Le vernissage se tiendra le 23 septembre 2017, à partir de 16h.

galerie d'art Mohammed-racim (7, avenue pasteur, Alger)

Jusqu'au 30 septembre :

Exposition de peinture «Les couleurs tourmentées» de l'artiste plasticien Abdelhalim Kebiche.

Galerie d'arts du Sofitel Algiers Hamma Garden (El-Hamma, Alger)

Jusqu'au 31 octobre :

Exposition «l'identité» de l'artiste peintre Dounia Hedid.



Coup-franc direct

Le dilemme Alcaraz !

Par Mahfoud M.

A lors que bon nombre de fans des Verts souhaitent son limogeage, après le ratage de la qualification au prochain Mondial russe, la FAF ne compte pas abdiquer et son président Zetchi prend toujours sa défense. Certes, ce dernier n'est pas satisfait de la manière dont il gère le groupe, surtout qu'il n'a pas réussi à le transcender et même pas à gagner à domicile avec la dernière défaite face à la Zambie. Mais il n'empêche qu'il le garde toujours et pense à lui renouveler sa confiance au moins jusqu'à la prochaine CAN qui aura lieu au Cameroun. Zetchi, en gestionnaire muticulaire qu'il est, sait qu'il lui faudra casquer beaucoup s'il décide de licencier Alcaraz et c'est pour cela qu'il tente de le ménager encore en attendant de trouver la solution. Le technicien espagnol a signé un contrat-objectif et n'est pas près de lâcher le morceau surtout qu'un tel salaire ne pourrait pas être décroché dans n'importe quelle équipe. Le premier responsable du palais de Dely Brahim sait qu'il devra être patient avant de prendre une décision radicale qui consisterait à faire des changements au niveau de la barre technique de la sélection nationale.

M. M.

Ligue 2 Mobilis (4^e journée)

L'ASAM et la JSMS gardent leur fauteuil

L'AS AÏN M'LILA et la JSM Skikda ont conservé le leadership de la Ligue 2 Mobilis de football, après leurs victoires respectives contre la JSM Béjaïa et le WA Tlemcen, sur le même score d'un but à zéro, vendredi pour le compte de la 4^e journée, ayant vu le RC Relizane réussir l'exploit d'aller gagner (3-2) chez le CA Batna. Les Rouge et Noir ont fait la différence d'entrée de jeu, par l'inévitable Dib, qui n'a eu besoin que cinq minutes pour trouver le chemin des filets dans ce match au sommet de la 4^e journée, et offrir un précieux succès à son équipe, grâce auquel elle reste en tête du classement, avec 12 points. De son côté, la JSMS a éprouvé un peu plus de difficulté contre une coriace équipe de Tlemcen. C'est finalement Khazri qui a réussi à débloquent la situation à la 23^e minute, permettant à son équipe de rester co-leader avec l'ASAM, au moment où le WAT reste lanterne rouge, avec un seul point au compteur. L'exploit du jour est à mettre à l'actif du RC Relizane, qui est allé s'imposer (3-2) chez le CA Batna, grâce notamment à un doublé de Aggoune, aux 38^e et 49^e minutes. Le troisième et dernier but relizanais dans ce match a été l'œuvre de Nemdil à la 80^e minute, alors que Dif et Mebarki ont marqué

pour le CAB, respectivement aux 2^e et 90'+2. Au stade Habib-Bouakeul, l'ASM Oran l'a difficilement emporté contre le CA Bordj Bou-Arreridj (1-0), grâce à Youcef-Khodja qui avait surgi juste avant la fin de la première mi-temps pour planter cette banderille (45'), au moment où le MC Saïda a eu la tâche moins difficile pour venir à bout du mal-classé GC Mascara, qu'il a battu (2-0) grâce Hantat (45'+1) et Hakkar (68'). De son côté, le nouveau promu, RC Kouba, a pleinement profité de l'absence du public au stade Messaoud Zouggar d'El Eulma, en raison du huis clos infligé au MCEE, et a réussi à repartir avec un bon nul (1-1). Les Koubéens ont commencé par concéder l'ouverture du score devant Boulaincer (53'), mais leur réaction a été quasi immédiate, puisque six minutes plus tard, Boumaïza remettait les pendules à l'heure (1-1). En début de soirée, l'ASO Chlef s'est imposé (1-0) contre le CRB Aïn Fakroun, grâce à Baouche (80'), et c'est sur le même score que l'a emporté le MO Béjaïa face à l'Amel Boussaâda. C'est le vétérinaire Antar Bouchérit qui a offert cette précieuse victoire aux «Crabes» grâce à laquelle ils s'emparent seuls de la 3^e place du classement avec 10 points.

Résultats et classement:

CAB-RCR	2-3
JSMS-WAT	1-0
MCS-GCM	2-0
MCEE-RCK	1-1
ASAM-JSMB	1-0
ASMO-CABBA	1-0
ASO-CRBAF	1-0
MOB-ABS	1-0

	Pts	J
1). JSM Skikda	12	4
→). AS Aïn M'Lila	12	4
3). MO Béjaïa	10	4
4). ASM Oran	8	4
→). ASO Chlef	8	4
6). JSM Béjaïa	7	4
7). MC Saïda	6	4
8). CA Batna	5	4
→). RC Relizane	5	4
10). CABB Arreridj	4	4
→). MC El Eulma	4	4
12). RC Kouba	2	4
13). CRB Aïn Fakroun	1	4
→). GC Mascara	1	4
→). WA Tlemcen	1	4
→). Amel Boussaâda	1	4

Coupe du Monde 2018 /Cameroun-Algérie

Meddane est chargé des préparatifs du match des Verts

■ Le membre du Bureau fédéral, chargé de la coordination au niveau de la sélection nationale, Abdelhakim Meddane, s'est rendu à Yaoundé pour superviser les installations qui devraient accueillir les Verts lors du match comptant pour la quatrième journée des éliminatoires du Mondial 2018.

Par Mahfoud M.

Même si théoriquement les Verts sont éliminés de la course à la qualification au prochain Mondial russe, cela n'empêche pas les responsables de la fédération de préparer les deux derniers matchs de ces éliminatoires dans les meilleures conditions possibles et ce, pour tenter de terminer au moins avec un capital-points acceptable. La délégation conduite par Meddane a inspecté l'hôtel qui abritera la délégation algérienne avant d'être reçue par le secrétaire général de la Commission de moralisation du football, instance de transition chargée de diriger le football camerounais, avec qui ont été discutés tous les aspects pratiques liés à l'arrivée, aux déplacements et au séjour de la sélection nationale. Les représentants de la FAF ont bénéficié au cours de leurs différentes démarches de la présence de l'ambassadeur d'Algérie à Yaoundé, Merzak Bedjaoui, et de son assistance précieuse ainsi que celle de l'ensemble du personnel de l'Ambassade. La FAF donne l'impression donc d'une structure organisée qui ne va pas à l'aventure sans rassem-

bler un nombre de paramètres et ce, pour tenter d'améliorer la situation de la sélection nationale qui n'a plus la même envergure qu'il y a quelque temps, même si certains pensent que c'est de la dilapidation d'argent, étant donné que l'EN est éliminée de la course au Mondial.



Meddane au four et au moulin

PH. > D. R.

Arnaud Djoum forfait contre les Verts

Sur un tout au autre plan, le milieu de terrain camerounais des Hearts (première division écossaise), Arnaud Djoum, qui s'est blessé en championnat, lors du déplacement à Hamilton Academical (1-2) de la sixième journée, a déclaré forfait pour le match des Lions Indomptables contre l'Algérie le 7 octobre prochain à Yaoundé pour le compte de la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe du Monde 2018, rapporte la presse locale vendredi. Touché au

genou, l'international camerounais sera indisponible pendant cinq semaines au moins. «C'est le football. Tout le monde peut se blesser, c'est ça aussi les risques de ce beau métier. On n'est jamais sûr de rien quand on dispute un match. Ça me chagrine de ne pas pouvoir être en forme pour jouer ce match avec mon pays. J'espère me remettre rapidement de cette blessure en souhaitant plein succès à ceux qui auront la chance d'être sélectionnés», a indiqué le joueur de 28 ans.

M. M.

Ligue 1 Mobilis (4^e journée)

Le MCO et le PAC réussissent l'essentiel

Le MC Oran et le Paradou AC se sont provisoirement hissés sur la deuxième marche du podium, après leurs victoires respectives sur le DRB Tadjanenet (1-0) et l'USM Blida (1-0), vendredi, en ouverture de la quatrième journée de Ligue 1 Mobilis de football, ayant vu le NA Hussein Dey dominer la JS Kabylie (2-1). Les Oranais ont longtemps résisté aux assauts du DRBT avant de réussir le hold-up parfait, en inscrivant le

but de la victoire par le jeune espoir, Ferifer, à la 90'+1. Un précieux succès en déplacement, qui permet aux gars d'El Hamri de se hisser provisoirement à la 2^e place, avec 7 points, au moment où le DRBT reste dans le ventre mou du classement, avec 5 unités. De son côté, le Paradou AC a fait la différence d'entrée de jeu, en assommant l'USM Blida dès la 4^e minute de jeu, par l'intermédiaire d'El Mellali, qui permet donc à

son équipe de rejoindre le MCO à la deuxième place du classement général, ex aequo avec la JS Saoura et l'ES Sétif, qui comptent également sept points, mais avec un match en moins. De son côté, le NAHD avait commencé par concéder l'ouverture devant Benaldjia (24'), avant d'égaliser par son capitaine Ahmed Gasmi, sur penalty à la 36^e minute, et de renverser finalement la vapeur par Cherfaoui (73').

Grand prix international de voile de Mostaganem

Huit pays en lice

Les compétitions de la première édition du Grand prix international de voile de Mostaganem, catégorie «Optimist» (moins de 15 ans, garçons et filles), ont démarré vendredi avec la participation de 58 véliplanistes de 8 pays. Douze courses sont au programme des quatre journées de cette manifestation sportive qui a débuté par trois épreuves en «individuel» (G et F) près du port de pêche et de plaisance de Salamandre. Les pays participants à cette première édition sont l'Algérie, l'Angola, l'Egypte,

la Libye, le Maroc, la Tunisie, la Palestine et le Soudan. L'événement est initié par la Fédération algérienne de voile (FAV) en coordination avec la Ligue de wilaya et la Direction de la jeunesse et des sports. Ces joutes ont pour objectif de «réactiver le projet de réalisation d'une base nautique à Mostaganem, et ce, à l'effet de promouvoir les différentes spécialités de ce sport», a indiqué à l'APS le président de la FAV, Hacène Djilali. Le Grand prix de Mostaganem permet également de «susciter l'intérêt des jeunes

envers cette activité sportive, tant à l'échelle locale qu'au niveau des autres wilayas côtières», a-t-il soutenu. Le président de la FAV a souligné, dans ce contexte, que son instance a élaboré tout un programme en faveur du développement de la voile, annonçant que le nombre de clubs passera de 34 à 40 au cours des quatre prochaines années. Il a aussi fait savoir que la wilaya d'Aïn Defla abritera vers la fin du mois de novembre prochain la Coupe d'Algérie de voile (catégorie Optimist).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Djelfa et Ain Defla

Découverte de deux casemates et 2 bombes détruites

DEUX casemates contenant une quantité de munitions ont été découvertes vendredi à Djelfa par un détachement de l'Armée nationale populaire et deux bombes de confection artisanale ont été détruites à Ain Defla par un autre détachement, indique samedi un communiqué du ministère de la Défense nationale. « Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de fouille et de ratissage, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, le 22 septembre 2017, deux casemates contenant une quantité de munitions à Djelfa, tandis qu'un autre détachement a

détruit deux bombes de confection artisanale à Ain Defla », précise la même source. Par ailleurs et dans le domaine de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale « ont arrêté à Bouira, trois trafiquants d'armes et saisi un pistolet automatique, un fusil à pompe et une arme à feu, ainsi qu'une quantité de munitions de différents calibres, tandis que des gardes-frontières ont intercepté un narcotraffiquant en possession de 23 kilogrammes de kif traité à Tlemcen », souligne le communiqué du MDN.

L. M.

Tourisme et artisanat traditionnel

Un plan pour la promotion du tourisme saharien

UN PLAN visant la promotion du tourisme et de l'artisanat traditionnel dans la wilaya de Laghouat a été établi par la direction du tourisme et de l'artisanat, a-t-il fait savoir. La direction du tourisme et de l'artisanat, en coordination avec le secteur des transports, s'emploie à organiser des sessions de formation au profit des chauffeurs de taxi, tout en mettant à leur disposition un schéma sur les sites touristiques, ainsi que les structures d'hébergement et les restaurants existants à travers cette wilaya, a indiqué le directeur du secteur. Une caravane pour sensibiliser les artisans sur la pratique réglementaire de métiers de l'artisanat et les avantages offerts par les différents dispositifs de l'emploi a été lancée dans le cadre des actions de proximité de la DTA, a-t-on signalé.

de cette action, d'une banque de données sur les capacités touristiques que recèle la wilaya, les manifestations traditionnelles et les festivités populaires, a-t-il fait savoir. La direction du tourisme et de l'artisanat, en coordination avec le secteur des transports, s'emploie à organiser des sessions de formation au profit des chauffeurs de taxi, tout en mettant à leur disposition un schéma sur les sites touristiques, ainsi que les structures d'hébergement et les restaurants existants à travers cette wilaya, a indiqué le directeur du secteur. Une caravane pour sensibiliser les artisans sur la pratique réglementaire de métiers de l'artisanat et les avantages offerts par les différents dispositifs de l'emploi a été lancée dans le cadre des actions de proximité de la DTA, a-t-on signalé.

M. L.

Championnat de France/ AS Monaco

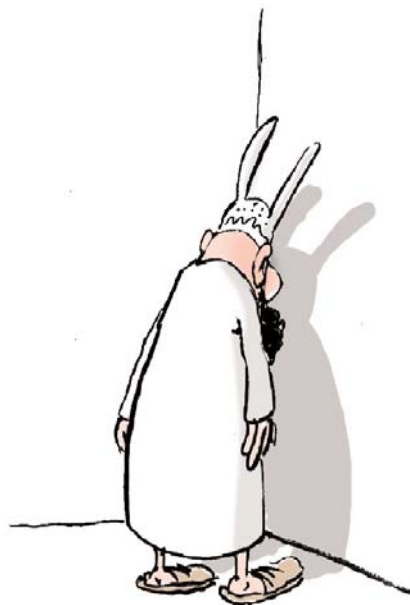
Jardim : «Ghezal nous apportera de la technique»

L'ENTRAÎNEUR de l'AS Monaco Leonardo Jardim a estimé que l'international algérien Rachid Ghezal, auteur de l'un des quatre buts de son équipe en déplacement contre Lille (0-4) vendredi soir en championnat de France de Ligue 1 de football, leur apportera de la technique. « Jovetic et Ghezal ont marqué leur premier but avec nous, ce sont des joueurs qui vont nous apporter de la technique », a déclaré Jardim à la presse à l'issue de la rencontre. Aligné dans le onze de départ, Ghezal n'a pas trop tardé pour signer son premier but sous les couleurs de l'AS Monaco. Le milieu de ter-

rain algérien a profité d'un centre d'Almamy Touré pour venir tromper de près le gardien de Lille et permettre ainsi à l'AS Monaco de mener 2-0 à la pause au stade Pierre-Mauroy. Ghezal est sorti à la 79^e minute, remplacé par Lemar. Le joueur algérien a rejoint le club de la Principauté cet été en provenance de Lyon pour un contrat de 4 ans. Il faisait partie du groupe de la sélection algérienne qui avait pris part à la double confrontation contre la Zambie (défaite 3-1, 1-0) en qualification de la Coupe du monde 2018.

Racim S.

Un religieux saoudien suspendu après avoir déclaré que les femmes avaient « un quart » de cerveau



Loumis

Djalou@hotmail.com

En chantier pendant 15 ans

Un lifting de 300 millions d'euros pour la Tour Eiffel

■ Les responsables de ce chantier grandiose, de plusieurs années à la tâche, se sont engagés à ne jamais fermer la tour de 1 665 marches construite avec 7 300 tonnes de charpente métallique, ramenées à l'époque des mines algériennes du Zaccar et de Rouina (Miliana, 100 km à l'ouest d'Alger).

Par Hocine C.

Une enveloppe de 300 millions d'euros a été consacrée à la rénovation exceptionnelle de la tour Eiffel qui va s'étaler sur une période de quinze ans afin de la rendre « plus attractive » à l'horizon des JO 2024 et l'expo universelle de 2025 que compte organiser Paris. Les travaux ont déjà commencé cette semaine pour remettre en valeur ce monument, construit en 1889 après 2 ans de travaux, le plus visité en France et dans le monde. Le premier chantier mis en place, dès le 5 octobre, est celui de la sécurisation de la tour Eiffel de demain avec l'érection tout autour d'elle d'un mur de verre pare-balles haut de 2,50 mètres, suite aux menaces terroristes jugées très élevées par les services de sécurité. Les visiteurs, dont le nombre est estimé à 6 millions pour 2017 et qui est en reprise après une année morose à 5,8 millions en 2016, sont contraints, depuis les attentats de Paris et de Saint-Denis de 2015, d'y pénétrer après une fouille minutieuse. De gros obs-

tacles ont été placés tout autour afin d'éviter des attentats aux camions béliers suicides, tant redoutés en France après ceux de Nice, Londres et Barcelone. Pour une enveloppe de 20 millions d'euros, ce mur devra ceinturer le monument, haut de 324 mètres, et une partie des jardins alentours (Champ-de-Mars) de Trocadéro à l'école militaire. Le plan de rénovation englobe le phare (déjà entamé en août), l'esplanade au phare et la billetterie à l'acheminement des visiteurs, que les responsables initiateurs du projet ne veulent laisser « nulle place où les foulées ne passent et repassent ». Les responsables de ce chantier grandiose, de plusieurs années à la tâche, se sont engagés à ne jamais fermer la tour de 1 665 marches construite avec 7 300 tonnes de charpente métallique, ramenées à l'époque des mines algériennes de Zaccar et de Rouina (Miliana, 100 km à l'ouest d'Alger). Pour rappel, Gustave Eiffel, le concepteur de la tour, a dû passer une commande de 8 000 tonnes de fer puddlé (moins sujet à la corrosion)

auprès des Forges et Usines de Pompey et la qualité demandée était à récupérer en Algérie. Pour mieux gérer le flux des touristes pendant les travaux, la Société d'exploitation de la Tour Eiffel (SETE) a décidé, tout en augmentant le tarif du billet dès novembre, de passer à la billetterie numérisée et démultipliée, pour accompagner le plan de transformation, afin de parvenir à 80% de billets vendus par Internet et horodatés. Ceci, pensent ses responsables de cette entreprise, dont le chiffre d'affaires global en 2016 a atteint 81 millions d'euros, aidera à mieux répartir le flux de visiteurs dans la journée, avec un quota de 20% de billets accessibles sur place. Le cap des 300 millions de visiteurs accueillis, depuis son ouverture, sera franchi jeudi prochain, selon les infos publiées par la SETE. A cet effet, cette journée fera l'objet, selon la même source, d'une grande fête avec illumination spéciale, musique à tous les étages, mur de photos géant et concours de photos sur les réseaux sociaux.

Slim O./APS